

# VILLE DE CARPENTRAS



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 15 juin 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 29 juillet 2022 sous réserves d'incidents**



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### POLE TRAVAUX, CADRE DE VIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Service Commande Publique et Finance

**1 - Dénomination de la Collectivité qui passe le marché :** VILLE DE CARPENTRAS Adresse : Hôtel de Ville - BP N° 264 - 84208 CARPENTRAS CEDEX

Pouvoir Adjudicateur : Commune de CARPENTRAS, représentée par Monsieur le Maire.

**2 - Objet du marché : FOURNITURE DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIERE**

Lot n°1 Signalisation de police et directionnelle

Lot n°2 Signalisation temporaire de chantier

**3 - Mode de passation choisi :** procédure adaptée sous forme d'un accord-cadre (mono attributaire) à bons de commande avec fixation de maximum (article R2123-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique)

**4 - Montant maximum annuel des commandes possibles (H.T.) :**

Lot n°1 : 25 000 €

Lot n°2 : 15 000 €

**5 - Durée du marché :** un an à compter du 1er novembre 2022, renouvelable tacitement trois fois pour



Ecrit par Echo du Mardi le 29 juillet 2022

la même période, sauf dénonciation de l'une ou l'autre des parties contractantes, par lettre recommandée avec un préavis de deux mois.

**6 - Date limite de remise des offres : lundi 19 septembre 2022 -12h00**

**7 - Modalités d'obtention des dossiers de candidature :** ils doivent obligatoirement être téléchargés sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : <http://www.e-marchespublics.com>

**8 - Modalités de dépôt des offres :** elles doivent obligatoirement être déposées sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : <http://www.e-marchespublics.com>

Les offres transmises sous format papier ne sont plus acceptées et sont considérées comme non-conformes, c'est-à-dire irrégulières.

**9 - Questions et demandes de précisions complémentaires :**

Dans le cadre de la réglementation relative à la dématérialisation, la Ville de Carpentras ne répondra à aucune question par voie téléphonique.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats pourront s'adresser jusqu'à sept (7) jours ouvrés précédant la date de remise des offres par courrier électronique, au pouvoir adjudicateur via la plateforme : <http://www.e-marchespublics.com/>

Les questions d'ordre général posées par les candidats feront l'objet d'une information transmise à l'ensemble des candidats.

**10 - Conditions de participation :**

Pour participer, le candidat devra joindre, conformément aux articles R2142-1 à R2142-14 et R2143-3 à R2143-10 du Décret n° 2018-1075 susvisé, les documents mentionnés à l'article 13 du CCP.

**11 - Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1 - Qualité des produits, analysée sur la base de fiches techniques - coefficient 3 - note sur 20.

2 - Prix : coefficient 2 - note sur 20. Le prix sera noté au prorata de toutes les offres de 20/20 à 0/20.

3 - Délai de livraison, analysé sur la base des propositions faites par le candidat - coefficient 1 - note sur 20.

**12 - Modalités essentielles de financement et de paiement :** règlement par mandat administratif des sommes dues au titre du marché dans un délai maximum de 30 jours à dater de la réception en Mairie de la demande de règlement (transmission des factures obligatoirement par voie dématérialisée par la solution nationale Chorus Pro. Les dépenses sont inscrites dans les ressources propres du budget communal.

**13 - Délai de validité des offres :** 150 jours (cent cinquante jours)

**14 - Date d'envoi à l'organisme chargé de la publication :** mercredi 27 juillet 2022

Le Maire,

Serge Andrieu

3954299

Publié le 29/07/2022